

Le parc Astrid et le stade Vanden Stock (Royal Sporting Club Anderlecht)

Un peu d'histoire

En 1903, la veuve Ruelens-Lefèvre fait offre à l'Administration communale de lui racheter sa propriété.

Il s'agit d'une vaste maison de campagne, dotée d'un vaste jardin de 3 hectares, qui subsistera jusqu'en 1986, et connue des Anderlechtois sous le nom de Maison des Artistes.

L'achat de la campagne Ruelens donne le coup d'envoi à la création du futur parc communal.

En 1905, une propriété voisine est également acquise par la Commune. La majorité communale décide officiellement de créer un nouveau quartier (le quartier du Meir) et d'y aménager un grand jardin public.

Si le Parc d'Anderlecht ou Parc du Meir est officiellement inauguré le 13 août 1911, des parcelles de terrain

lui seront ajoutées jusqu'en 1928.

Une politique d'acquisition par expropriation, cession et négociation à l'amiable permet à la Commune de maîtriser totalement les opérations foncières sur son territoire.

Le parc Astrid et la création du quartier du Meir constituent ainsi un champ d'expériences qui sera décisif pour l'avenir du reste de la Commune.

A leur suite, les cités-jardins connaissent un essor foudroyant, que ce soit la cité expérimentale de la Roue (1920-21), la cité de Moortebeek (1921) ou encore à celle du Bon Air (1923).

En 1926, le Collège échevinal confie à Jules Buysens l'étude paysagère du nouveau parc du Meir.

Le relief assez vallonné et l'existence de l'étang, creusé après la guerre, incitent Buysens à multiplier les vues plongeantes sur le plan d'eau, son île, sa végétation et sa faune.

Les arbres et arbustes sont savamment disposés sur de larges pelouses ondulantes qui permettent d'offrir

des vues très changeantes sur les différentes scènes du parc.

Buysens collabore pendant près de 20 ans à l'aménagement du parc.

Le parc Astrid ne sera jamais totalement achevé.

Le 29 août 1935, la Reine Astrid décède tragiquement dans un accident de voiture. L'Échevin Berrewaerts propose de donner le nom de la Reine Astrid au square de l'Avènement. Après un échange de vues, le bourgmestre et les échevins, désireux de rendre un hommage à la mémoire de la défunte, décident de substituer la dénomination de «Parc public Astrid» à celle de «Parc public du Meir».

Le football au Parc Astrid

La mise à disposition de terrains au parc Astrid au profit du Sporting Club remonte au 18 mai 1914. Dès 1920, une première tribune en bois est édifiée à la plaine de football.

L'année 1935, date charnière pour le parc Astrid, l'est tout autant pour le R.S.C.A. qui devient une «société coopérative» et négocie un bail emphytéotique de 30 ans avec la Commune portant sur une superficie de quatre hectares.

Le club occupe déjà à cette époque près d'un tiers de la superficie totale du parc.

Le 30 avril 1946, le R.S.C.A. reçoit l'autorisation de procéder à des travaux d'agrandissement des installations du stade Émile Versé.

En 1969, les travaux de construction de la salle communale omnisports Henri Simonet débutent, ils s'achèveront en 1971.

Les années '80 sont marquées par plusieurs phases de modernisation du R.S.C.A. Le stade Émile Versé n'échappe pas à ces évolutions et devint le stade Vanden Stock.